

---

## RAPPORT DE LA DIRECTION

---

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, son rapport d'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



---

Michèle Fortin  
Présidente-directrice générale



---

Michèle Parent  
Directrice générale de l'administration et des finances

Montréal, le 18 novembre 2011

---

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

À l'Assemblée nationale,

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de Télé-Québec, qui comprennent le bilan au 31 août 2011, les états des résultats, de l'évolution du solde des fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

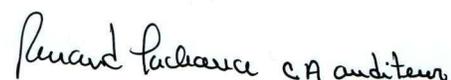
#### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 août 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, FCA auditeur  
Montréal, le 18 novembre 2011

## RÉSULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	<u>2011 Total</u>	<u>2010 Total</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	55 198 868 \$	55 470 167 \$
Remboursement de la dette à long terme	254 415	254 415
Intérêts sur la dette à long terme (note 5)	845 224	844 971
Intérêts sur la dette à court terme (note 5)	339 751	159 124
Virement de subventions reportées (note 13)	5 182 059	4 671 611
Autres	345 617	903 314
Canal Savoir	1 005 000	1 000 000
	<u>63 170 934</u>	<u>63 303 602</u>
Ventes, services et autres produits	18 885 420	19 759 950
	<u>82 056 354</u>	<u>83 063 552</u>
<b>CHARGES (note 4)</b>		
Programmes et nouveaux médias	41 413 322	42 185 132
Affaires juridiques, ressources humaines et services techniques	12 144 048	12 012 397
Administration	8 827 369	9 577 595
Grille, diffusion et promotion	6 646 831	6 963 748
Régions, partenariats, affaires internationales	2 751 601	2 583 191
Ventes, financement et marketing	1 700 497	1 733 840
Canal Savoir	1 315 340	1 078 564
Amortissement des immobilisations corporelles	5 511 673	5 209 163
Frais financiers (note 5)	1 192 023	1 018 561
	<u>81 502 704</u>	<u>82 362 191</u>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT ÉLÉMENT SUIVANT</b>	553 650	701 361
Frais de restructuration (note 3)	9 158	18 527
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>544 492 \$</u>	<u>682 834 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## ÉVOLUTION DU SOLDE DES FONDS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	2011 Total	2010 Total
SOLDE DÉFICITAIRE DES FONDS DU DÉBUT	(7 016 360) \$	(7 699 194) \$
Excédent des produits sur les charges	544 492	682 834
SOLDE DÉFICITAIRE DES FONDS À LA FIN	(6 471 868) \$	(7 016 360) \$

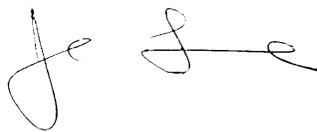
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## BILAN AU 31 AOÛT 2011

ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement de l'enfant et la réussite scolaire	Fonds des productions régionales	2011 Total	2010 Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 14)	1 164 249 \$	- \$	- \$	1 164 249 \$	1 665 331 \$
Créances	5 973 669	-	-	5 973 669	5 394 726
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	(3 400 000)	650 000	2 750 000	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)	3 980 489	-	-	3 980 489	3 461 325
Émissions réalisées et en cours de production	338 533	-	-	338 533	306 499
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	38 077 249	-	-	38 077 249	40 725 954
Fournitures techniques et de production	480 754	-	-	480 754	486 937
Frais payés d'avance	496 784	-	-	496 784	328 084
	47 111 727	650 000	2 750 000	50 511 727	52 368 856
<b>Placements à long terme (note 7)</b>	9 842	-	-	9 842	9 842
<b>Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 6)</b>	38 011 455	-	-	38 011 455	33 765 438
<b>Immobilisations corporelles (note 8)</b>	30 948 506	-	-	30 948 506	28 573 511
	<u>116 081 530 \$</u>	<u>650 000 \$</u>	<u>2 750 000 \$</u>	<u>119 481 530 \$</u>	<u>114 717 647 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION




## BILAN AU 31 AOÛT 2011

PASSIF	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement de l'enfant et la réussite scolaire	Fonds des productions régionales	2011 Total	2010 Total
<b>À court terme</b>					
Emprunts temporaires (note 9)	26 732 500 \$	-	-	26 732 500 \$	19 103 582 \$
Charges à payer et frais courus (note 10)	8 998 957	-	-	8 998 957	8 995 440
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	28 159 414	-	-	28 159 414	31 350 094
Versements échéant en deçà d'un an sur la dette à long terme (note 11)	3 660 259	-	-	3 660 259	3 425 975
Produits reportés (note 13)	12 809 918	650 000	-	13 459 918	11 955 524
	80 361 048	650 000	-	81 011 048	74 830 615
<b>Dette à long terme (note 11)</b>	17 564 538	-	-	17 564 538	21 224 798
<b>Avance du gouvernement du Québec (note 12)</b>		-	2 750 000	2 750 000	2 750 000
<b>Produits reportés (note 13)</b>	24 627 812	-	-	24 627 812	22 928 594
	122 553 398	650 000	2 750 000	125 953 398	121 734 007
<b>SOLDE DÉFICITAIRE DES FONDS</b>	(6 471 868)	-	-	(6 471 868)	(7 016 360)
	116 081 530 \$	650 000 \$	2 750 000 \$	119 481 530 \$	114 717 647 \$

**OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 15)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2011

	2011 Total	2010 Total
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	544 492 \$	682 834 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 511 673	5 209 163
Virement des produits reportés	(5 182 059)	(4 671 611)
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles (note 4)	15 332	227 589
	889 438	1 447 975
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 14)	6 554 555	(17 766 990)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	7 443 993	(16 319 015)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(4 246 017)	(3 413 461)
Augmentation des emprunts temporaires	7 628 918	6 535 492
Remboursement des emprunts temporaires	-	(10 199 307)
Augmentation de la dette à long terme	-	12 066 365
Remboursement de la dette à long terme	(3 425 976)	(3 982 961)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	(43 075)	1 006 128
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Produit d'aliénation d'un placement long terme	-	2 750 000
Produit d'aliénation d'immobilisations corporelles	24 816	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(7 926 816)	(7 461 342)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	(7 902 000)	(4 711 342)
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(501 082)	(20 024 229)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	1 665 331	21 689 560
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 14)</b>	1 164 249 \$	1 665 331 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 AOÛT 2011

---

#### 1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

#### 2. MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, Télé-Québec utilise prioritairement le Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. La préparation des états financiers de Télé-Québec, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont la durée de vie utile des droits de télédiffusion et de distribution et des participations à des productions extérieures ainsi que celle des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

##### **Comptabilité par fonds**

Télé-Québec utilise la comptabilité par fonds. La méthode du report est utilisée pour comptabiliser les apports. Le fonds de fonctionnement présente les opérations courantes de Télé-Québec, le fonds des productions régionales soutient la réalisation de productions télévisées en région et le fonds pour le développement de l'enfant et la réussite scolaire soutient la réalisation de productions visant à favoriser la réussite scolaire et le développement de l'enfant.

##### **Constatation des produits**

###### *Subventions*

Les subventions sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations corporelles et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel Télé-Québec a obtenu le financement ou a réalisé les travaux donnant droit à ces subventions.

###### *Ventes, services et autres produits*

Les ventes, services et autres produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services ont été rendus au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

##### **Émissions réalisées et en cours de production**

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion initiale ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 AOÛT 2011

#### 2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### **Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures**

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

- 70% pour la première diffusion ;
- 30% pour la deuxième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

##### **Fournitures techniques et de production**

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

##### **Placements à long terme**

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût diminué de toute moins-value durable.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	<u>Taux</u>
Réseau d'antennes	5%
Améliorations au réseau d'antennes	10%
Matériel technique	10%
Ameublement et agencement	10%
Équipement informatique	20%
Logiciel	33%
Matériel roulant	20%
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67%
Ameublement et agencement	6,67%
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 AOÛT 2011

---

#### 2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de Télé-Québec de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats.

##### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

##### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### 3. FRAIS DE RESTRUCTURATION

Au cours de l'exercice 2011, Télé-Québec a inscrit une charge de 9 158 \$ (2010 : 18 527 \$) au titre d'indemnités de départ ainsi que les frais connexes afférents, à la suite de l'adoption d'un plan de compression des effectifs par son Conseil d'administration. Les déboursés totaux totalisent 7 969 001 \$, dont 139 820 \$ (2010 : 473 540\$) ont été déboursés durant l'exercice terminé le 31 août 2011. Le plan s'est terminé au cours de l'exercice 2011.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 4. CHARGES PAR CATÉGORIE

	2011 Total	2010 Total
Traitements et charges sociales	20 450 909 \$	20 986 159 \$
Services de transport et de communication	3 650 144	3 848 171
Services professionnels, administratifs et autres	5 412 948	5 130 546
Loyers	5 968 307	5 952 525
Fournitures et approvisionnements	1 635 489	1 877 760
Droits de télédiffusion et de distribution	35 986 676	36 495 037
Amortissement des immobilisations corporelles	5 511 673	5 209 163
Frais directs productions autonomes	358 749	412 379
Frais directs prestations de services	29 434	25 514
Frais financiers	1 192 023	1 018 561
Radiation de créances	7 714	53 368
Canal Savoir	1 315 340	1 078 564
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	15 332	227 589
	81 534 738	82 315 336
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures variation de l'exercice	(32 034)	46 855
	81 502 704 \$	82 362 191 \$

### 5. FRAIS FINANCIERS

	2011	2010
Intérêts sur emprunts temporaires		
Institution financière	7 048 \$	14 466 \$
Fonds de financement	339 751	159 124
Intérêts sur la dette à long terme - Fonds de financement	845 224	844 971
	1 192 023 \$	1 018 561 \$

### 6. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus et au remboursement du capital payables au cours du prochain exercice sur la dette à long terme ainsi qu'au solde à recevoir sur des subventions liées à des projets spécifiques.

La portion à long terme représente le solde des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations corporelles et à leur maintien, déduction faite des remboursements de capital sur la dette à long terme déjà effectués et de ceux à faire dans le prochain exercice.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2011	2010
Placement TV5 Monde	9 842 \$	9 842 \$

Télé-Québec détient une participation en actions de 4,44% dans cette société dont l'activité principale est la gestion des signaux.

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Réseau d'antennes	Matériel technique	Ameublement et agencement	Équipement informatique et logiciel	Matériel roulant	Améliorations locatives	Total
<b>Coût des immobilisations</b>							
1er septembre 2009	32 428 475 \$	37 351 231 \$	2 043 599 \$	9 979 832 \$	761 704 \$	9 470 396 \$	92 035 237 \$
Acquisitions	696 923	2 614 131	567 096	675 984	24 025	2 883 183	7 461 342
Dispositions	6 696	4 490 871	11 761	503 598	31 006	-	5 043 932
<b>31 août 2010</b>	<b>33 118 702</b>	<b>35 474 491</b>	<b>2 598 934</b>	<b>10 152 218</b>	<b>754 723</b>	<b>12 353 579</b>	<b>94 452 647</b>
Acquisitions	4 089 323	846 505	128 295	1 297 435	117 674	1 447 584	7 926 816
Dispositions	11 405	1 149 341	19 027	177 741	97 642	-	1 455 156
<b>31 août 2011</b>	<b>37 196 620</b>	<b>35 171 655</b>	<b>2 708 202</b>	<b>11 271 912</b>	<b>774 755</b>	<b>13 801 163</b>	<b>100 924 307</b>
<b>Cumul des amortissements</b>							
1er septembre 2009	27 129 229	22 038 106	1 852 966	6 629 381	708 803	7 127 831	65 486 316
Amortissement de l'exercice	557 397	2 362 125	92 413	1 196 167	17 267	983 794	5 209 163
Dispositions	6 516	4 281 833	11 515	485 473	31 006	-	4 816 343
<b>31 août 2010</b>	<b>27 680 110</b>	<b>20 118 398</b>	<b>1 933 864</b>	<b>7 340 075</b>	<b>695 064</b>	<b>8 111 625</b>	<b>65 879 136</b>
Amortissement de l'exercice	599 213	2 279 719	111 147	1 243 629	33 334	1 244 631	5 511 673
Dispositions	11 351	1 109 349	18 925	177 741	97 642	-	1 415 008
<b>31 août 2011</b>	<b>28 267 972</b>	<b>21 288 768</b>	<b>2 026 086</b>	<b>8 405 963</b>	<b>630 756</b>	<b>9 356 256</b>	<b>69 975 801</b>
<b>Valeur nette comptable</b>							
<b>31 août 2010</b>	<b>5 438 592</b>	<b>15 356 093</b>	<b>665 070</b>	<b>2 812 143</b>	<b>59 659</b>	<b>4 241 954</b>	<b>28 573 511</b>
<b>31 août 2011</b>	<b>8 928 648 \$</b>	<b>13 882 887 \$</b>	<b>682 116 \$</b>	<b>2 865 949 \$</b>	<b>143 999 \$</b>	<b>4 444 907 \$</b>	<b>30 948 506 \$</b>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 AOÛT 2011

#### 9. EMPRUNTS TEMPORAIRES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts auprès du Fonds de financement	<u>26 732 500 \$</u>	<u>19 103 582 \$</u>

Télé-Québec est autorisée par décret du gouvernement du Québec à instituer un régime d'emprunts lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ou à long terme auprès de ce dernier, jusqu'à concurrence d'un montant total de 54 219 639 \$, aux fins suivantes :

	<u>2011</u>
Maintien d'actif et numérisation	29 869 639 \$
Modernisation	8 350 000
Marge de crédit	<u>16 000 000</u>
	<u>54 219 639 \$</u>

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à Télé-Québec les sommes requises pour suppléer à l'inexécution de ses obligations dans la situation où celle-ci ne serait pas en mesure de les remplir pour l'un ou l'autre des emprunts à court terme auprès du Fonds de financement. Les montants prélevés auprès du Fonds de financement portent intérêt à la moyenne des taux des acceptations bancaires à un mois, plus une marge de 0,3% tenant lieu de frais d'émission et de gestion. Le taux d'intérêt était de 1,50% au 31 août 2011 (1,29% au 31 août 2010).

Télé-Québec a également un crédit autorisé renouvelable annuellement auprès d'une institution financière. Au 31 août 2011, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de base lorsque la marge de crédit est utilisée alors qu'ils portent intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une marge de 0,3% tenant lieu de frais d'émission et de gestion lorsqu'il s'agit d'acceptations bancaires. Aux 31 août 2010 et 2011, Télé-Québec n'avait aucun emprunt prélevé sur ces facilités de crédit.

#### 10. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Fournisseurs et frais courus	3 375 093 \$	2 880 078 \$
Comptes à payer divers	2 780 613	3 182 363
Frais de restructuration à payer	-	130 662
Traitements et charges sociales à payer	<u>2 843 251</u>	<u>2 802 337</u>
	<u>8 998 957 \$</u>	<u>8 995 440 \$</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 11. DETTE À LONG TERME

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
· 4,798% remboursable par versements annuels de 503 525 \$ jusqu'au 27 février 2014	1 510 574 \$	2 014 099 \$
· 5,795% remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2010	-	254 415
· 4,2739% remboursable par versements annuels de 201 409 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2014 et par un versement de 1 208 459 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2015	2 014 099	2 215 508
· 4,2739% remboursable par versements annuels de 302 114 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2015	1 510 574	1 812 689
· 4,099% remboursable par versements annuels de 97 740 \$ jusqu'au 10 mai 2011 et par un versement de 586 439 \$ le 10 mai 2012	586 439	684 179
· 4,207% remboursable par versements annuels de 260 703 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 1 303 518 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	1 824 924	2 085 629
· 2,726% remboursable par versements annuels de 532 396 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2012 et par un versement de 3 194 375 \$ le 1 <sup>er</sup> octobre 2013	4 259 166	4 791 562
· 3,625% remboursable par versements annuels de 603 308 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> décembre 2015 et par un versement de 1 809 954 \$ le 1 <sup>er</sup> décembre 2016	4 826 546	5 429 864
· 3,837% remboursable par versements annuels de 670 354 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin 2018	4 692 475	5 362 828
	<u>21 224 797</u>	<u>24 650 773</u>
Versements échéant en deçà d'un an	3 660 259	3 425 975
	<u>17 564 538 \$</u>	<u>21 224 798 \$</u>

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 11. DETTE À LONG TERME (suite)

Les remboursements du capital et des intérêts des emprunts à long terme sont garantis par une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur les subventions accordées à Télé-Québec par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour pourvoir au paiement en capital et intérêts sur les emprunts à long terme, au fur et à mesure que ceux-ci deviennent dus et payables en accord avec les modalités de chacun des emprunts. Les versements effectués au titre des subventions sont transmis directement au Fonds de financement.

Les versements en capital à effectuer des prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2012	3 660 259 \$
2013	3 073 821
2014	6 778 613
2015	1 777 197
2016	2 784 246
2017 et suivantes	3 150 661

### 12. AVANCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Au cours de l'exercice 2010, en vertu du décret no 634-2010, Télé-Québec a été autorisée à céder ses parts dans la Télé des Arts et le ministre des Finances a autorisé une avance à Télé-Québec d'un montant maximal de 2 750 000 \$ pris à même la somme reçue par Télé-Québec en contrepartie de la vente de son capital-actions dans la Télé des Arts, correspondant au capital investi et récupéré au titre de remboursement de l'avance versée en vertu du décret numéro 386-2001 du 4 avril 2001. L'avance devra être utilisée exclusivement par le fonds des productions régionales. Le coût d'intérêt correspond aux bénéfices nets réalisés à même l'avance de 2 750 000 \$, jusqu'à concurrence d'un maximum annuel égal au taux préférentiel. L'intérêt sera payable le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. Le remboursement de l'avance devra être effectué au plus tard le 31 décembre 2021 ou, le cas échéant, à la date de récupération par Télé-Québec du capital investi.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### 31 AOÛT 2011

#### 13. PRODUITS REPORTÉS

	Fonds de fonctionnement	Fonds de développement de l'enfant et la réussite scolaire	2011 Total	2010 Total
<b>Subventions du gouvernement du Québec</b>				
Subventions relatives aux immobilisations corporelles pour le remboursement de la dette à long terme				
Solde au début	28 238 594 \$	- \$	28 238 594 \$	25 130 407 \$
Produits reportés de l'exercice	7 906 276	-	7 906 276	7 779 798
Virement aux produits de l'exercice	(5 182 059)	-	(5 182 059)	(4 671 611)
Solde à la fin	30 962 811	-	30 962 811	28 238 594
Subvention perçue d'avance	5 093 546		5 093 546	5 093 546
Projets spécifiques	678 689	650 000	1 328 689	1 043 275
	36 735 046	650 000	37 385 046	34 375 415
<b>Autres produits de productions extérieures</b>	584 919	-	584 919	384 002
<b>Loyers perçus d'avance</b>	117 765	-	117 765	124 701
	37 437 730	650 000	38 087 730	34 884 118
Moins: Portion à court terme				
<b>Subventions du gouvernement du Québec</b>	12 107 234	650 000	12 757 234	11 446 821
<b>Autres produits de productions extérieures</b>	584 919		584 919	384 002
<b>Loyers perçus d'avance</b>	117 765		117 765	124 701
	12 809 918	650 000	13 459 918	11 955 524
	24 627 812 \$	- \$	24 627 812 \$	22 928 594 \$

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 14. FLUX DE TRÉSORERIE

	2011 Total	2010 Total
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation		
Variation des créances	(578 943) \$	(690 162) \$
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(519 164)	(790 031)
Variation des émissions réalisées et en cours de production	(32 034)	46 855
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	2 648 705	19 633
Variation des fournitures techniques et de production	6 183	(14 501)
Variation des frais payés d'avance	(168 700)	34 298
Variation des charges à payer et frais courus	3 517	399 265
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	(3 190 680)	2 097 399
Variation des produits reportés	8 385 671	(18 740 050)
Variation des frais de restructuration à payer	-	(129 696)
	6 554 555 \$	(17 766 990) \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2011	2010
Encaisse	1 164 249 \$	1 665 331 \$

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élevaient à 1 218 415 \$ (2010 : 939 966 \$).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 AOÛT 2011

### 15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant de 1 à 15 ans.

La charge de loyer de l'exercice terminé le 31 août 2011 concernant ces baux s'élève à 5 392 774 \$ (2010 : 5 344 209 \$).

Les paiements minimums futurs au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2012	5 448 541 \$
2013	4 984 415
2014	4 488 449
2015	4 376 553
2016	4 301 581
2017 et subséquemment	9 770 064
	33 369 603 \$

### 16. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2010, le taux de cotisation de Télé-Québec pour le RREGOP a augmenté de 8,19% à 8,69% de la masse salariale assujettie et celui du RRPE de 10,54% à 11,54%.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice terminé le 31 août 2011, s'élèvent à 1 110 420 \$ (2010 : 1 069 967 \$). Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

### 17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

**ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2012**

---

**Changement de statut du Tribunal administratif du Québec**

Le Tribunal administratif du Québec (Fonds du) est inclus dans la section des fonds spéciaux de l'annexe 2 du volume 1 des Comptes publics 2011-2012. À ce titre, les informations concernant cette entité au 31 mars 2012 se retrouvent à la section 3, *Informations financières sommaires sur les fonds spéciaux et les fonds d'amortissement*, du volume 2 des Comptes publics 2011-2012.

